

L'ORGANISATION D'UN FOYER AU TEMPS HEROIQUE DU P.D.F.

par le DF3 François Lagneau.

ACTIVITES MATERIELLES

Bar

Boissons chaudes et froides,

Apéritifs (- 20° d'alcool),

Vente de tabac et cigarettes.

Bimbeloterie

Tous articles (bien avant les célèbres SAM !).

Hôtel

Chambres confortables pour marins en sortie ou permissionnaires.

Restaurant

Menu avec ou sans carte pour tous repas,

Petit déjeuner, déjeuner, dîner.

Garde de colis

Activité nécessaire et importante des " Foyers Villes " tant que les tenues civiles étaient interdites dans les divers dépôts, unités ou services).

SERVICE RECREATIF

Petits Jeux : Cartes, dames, échecs, billard, baby-foot, ping-pong, etc...

Théâtre et Concerts.

Variétés, Crochet, etc...

Soirées dansantes

Orchestre du Foyer ou extérieur, cours de danse.

Soirées rencontres type REVEILLONS.

Excursions

SERVICE EDUCATIF

Bibliothèque

Bibliothèque de prêt direct,

Bibliothèques circulantes pour les bâtiments et services.

Cours

Payants ou gratuits,

Toutes spécialités (Langues, Mathématiques, Comptabilité, Mécanique, Electricité, Secrétariat, Dactylo, Dessin industriel, Dessin d'art).

SERVICE SPORTIF

Terrains : Football - Rugby - Basket Bail - Volley Ball – Tennis

Escrime,

Course de fond sur piste, cross country,

Natation et Water-Polo,

Gymnastique et Athlétisme (challenge des 17).

CLUB NAUTIQUE DES EQUIPAGES

Avec tout ce que cela comporte.

CULTES

Chapelle,

Temple,

Mosquée,

Synagogue,

Pour l'organisation de l'accueil et certaines cérémonies dépassant les moyens matériels des ministres du culte.

LES PERSONNELS

Le Personnel de Direction :

Des spécialistes ayant rang d'officier.

Exécute leur service en UNIFORME sans galon.

Le Personnel d'Exécution Civil :

Tous Civils (Secrétaires, Chef du Service Entretien, Bibliothécaires, Comptables, Barmaid, Lingères, Veilleurs de Nuit, Chef d'Atelier).

Le Personnel d'Exécution Militaire :

Officiers Mariniers

Quartiers-Mâtres

Matelots et ou soldats selon l'implantation.

Les différentes sortes de Foyers (Statuts différents mais complémentaires)

- Foyer d'UNITE - dépendant directement du Commandant.

- Foyer non rattaché à une unité mais fonctionnant à l'intérieur de l'enceinte militaire - dépendant généralement du Commandant du Port ou du dépôt.

- Foyer ville - dépendant du directeur du F.E.F.

Tous ces Foyers en effet étaient des " ANNEXES " à un Foyer central dit " Foyer des Equipages de la Flotte " - Il existait un F.E.F. par Région Maritime. Le Directeur du F.E.F. dépendait directement du PREMAR (ndlr : Préfet maritime).

L'ensemble des F.E.F. des diverses Régions Maritimes était placé sous le Commandement d'un Capitaine de Vaisseau, Chef du Service Central des Sports et Foyers dont les services étaient installés à la PEPINIERE, 15, Rue Laborde à PARIS. L'adjoint de ce Capitaine de Vaisseau était toujours directeur de Foyer, membre du P.D.F.

CONCLUSION

Toutes ces activités paraîtront peut-être bien ordinaires aujourd'hui - En oui, bien sur ! Mais c'est au P.D.F qu'on les doit toutes. C'est pourquoi je n'hésite pas à écrire que la création de ce CORPS particulier fut bien la meilleure idée de la Marine d'après guerre - On ne fera guère mieux demain. Je veux bien le parier !

(Ndlr : texte écrit en 1987).

[Retour haut de page](#)